REVE

Réseau Ecoute et Valorisation de l'Enfant

"Parler est un besoin, écouter est un art." Goethe

Ville de Floirac -Pôle Multimédia M 270 Projet Numérique : Relations Parents - Enfants

Objectif:

Comment encadrer l'activité web de son enfant ? Quel cadre ? Quelles limites ? Comment le protéger sans le frustrer ? Quels outils utiliser ? Etc.

L'un des risques majeurs, parfois peu mis en lumière, est celui de l'addiction (au jeu, aux réseaux, aux écrans, au téléphone portable, etc.). De nombreux enfants se retrouvent dans une difficulté à s'intéresser à autre chose, à se concentrer sur une autre tâche, voire veulent conserver leur matériel la nuit... et s'endorment à l'école d'épuisement...

Sont également en jeu des problématiques de « popularité », d'intégration au groupe social (la volonté d'avoir les mêmes droits et possibilités que certains autres enfants, partager les mêmes activités...). Par ailleurs, certains parents sont confrontés à leurs propres problématiques, par exemple, lorsqu'ils ont eux-mêmes une addiction à un jeu, au téléphone, ou bien lorsque l'écran permet d'occuper les enfants, etc.

De nombreux conflits peuvent donc se produire autour de la question du numérique!

Plus largement, les parents sont amenés à se positionner, en fixant une règle claire, fondée sur des arguments mesurés et réfléchis, règle qu'ils vont devoir faire accepter à leur enfant en leur permettant d'en comprendre les tenants et aboutissants.

Comment encadrer de manière justifiée ? Quelles sont les questions à se poser et comment y répondre ?

- 1. J'écoute la demande : « qu'est-ce que tu souhaites exactement ? »
- 2. **Je rassure** sur mon intention d'autoriser dès lors que c'est sans danger : le but n'est pas d'interdire ou de punir mais bien de jouer le rôle de protection du parent
- 3. **Je me renseigne** sur l'activité demandée par mon enfant (le jeu, ou l'appli, ou réseau social, ou autre, en vérifiant les avis de spécialistes : quels sont les risques connus ? l'âge requis, la durée d'utilisation ? les effets sur le cerveau ? etc.)
- 4. **Je fixe le cadre** qui en découle : j'autorise ou je n'autorise pas. Si oui, dans quelles conditions : à partir de quel âge ? sous quel contrôle ? à quelle fréquence ? quelle durée ?...
- 5. J'explique à mon enfant, dans un moment calme et sur un ton serein, les raisons positives de ma décision : je lui rappelle mon intention de le protéger et non de le punir, je réponds calmement à toutes ses questions et objections. Je comprends son envie et sa frustration, et je cherche avec lui ce qu'on peut faire à la place.